



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Atrium Innovations annonce un placement par voie de prise ferme de 75 000 000 \$ de débentures convertibles

NE PAS TRANSMETTRE AUX SERVICES DE PRESSE AMÉRICAINS
NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

Québec (Québec) le 19 juillet 2011 - Atrium Innovations inc. (« Atrium ») (TSX : ATB) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait signé une convention relative à la vente, par voie de prise ferme, à un syndicat de preneurs fermes codirigé par Valeurs Mobilières TD Inc., Financière Banque Nationale Inc. et RBC Marchés des capitaux, de débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % par année d'un capital global de 75 000 000 \$ échéant le 31 août 2018 (« débentures ») au prix de 1 000 \$ par débenture (« placement public »). Atrium a octroyé aux preneurs fermes une option de surallocation pouvant être exercée, en totalité ou en partie, en tout temps dans les 30 jours suivant la clôture du placement, aux termes de laquelle les preneurs fermes peuvent acquérir des débentures supplémentaires d'un capital de 11 250 000 \$ selon les mêmes modalités. Si l'option de surallocation est exercée intégralement, le produit brut tiré du placement public s'établira à 86 250 000 \$.

Atrium entend également vendre, par voie de placement privé, jusqu'à concurrence d'un capital de 25 000 000 \$ de débentures à un investisseur institutionnel aux mêmes conditions que celles dont le placement public est assorti (« placement privé simultané »). Le placement privé simultané est assujéti à l'obtention de certaines approbations et la clôture de cette opération devrait coïncider avec celle du placement public. Les débentures vendues dans le cadre du placement privé simultané seront visées par une période de détention de quatre mois. La clôture du placement public n'est pas subordonnée à la clôture du placement privé simultané.

Chaque débenture sera convertible, au gré du porteur, en actions ordinaires (« actions ») d'Atrium au prix de conversion de 24,60 \$ l'action (ou 40,6504 actions par tranche de 1 000 \$ de capital de débentures), sous réserve de rajustement dans certains cas.

Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises, dont l'approbation de la Bourse de Toronto, la clôture du placement public devrait avoir lieu vers le 9 août 2011.

Il est prévu que la totalité du produit net tiré du placement public et du placement privé simultané sera affectée à la réduction de l'encours de la dette d'Atrium.

Les débentures offertes dans le cadre du placement public seront offertes au public dans chacune des provinces et dans chacun des territoires du Canada où Atrium est un émetteur assujéti aux termes d'un prospectus simplifié d'Atrium qui sera déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les débentures et les actions offertes n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis et, par conséquent, elle ne peuvent être offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis sans une dispense des exigences d'inscription.

À propos d'Atrium

Atrium Innovations inc. est un leader mondialement reconnu dans la formulation, la fabrication et la commercialisation de produits de santé naturels scientifiquement éprouvés et cautionnés par les professionnels de la santé. La société commercialise une vaste gamme de produits principalement auprès des professionnels de la santé et des magasins d'aliments naturels et spécialisés, en concentrant surtout ses efforts sur l'Amérique du Nord et l'Europe. Atrium se situe à la fine pointe de la science, de l'innovation et de l'éducation dans l'industrie des produits de santé naturels. Atrium compte plus de 1 000 employés et possède sept unités de production. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.atrium-innovations.com.

Avertissement et déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Compte tenu de leur nature, ces déclarations prospectives obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement des résultats exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne représentent pas une garantie de performance. Ces déclarations prospectives, incluant les perspectives financières, peuvent inclure, sans y être limités, des commentaires portant sur l'émission prévue de débentures convertibles de la Société, la réalisation et le calendrier du placement public et du placement privé simultané ainsi que le montant et l'emploi prévu du produit tiré de ceux-ci, les affaires ou objectifs financiers de la Société, ses stratégies ou actions futures, ses cibles, ses attentes relatives aux conditions financières ou les prévisions relatives à ses activités d'exploitation et aux contreparties conditionnelles futures. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « a l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leurs négatifs ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des déclarations prospectives.

L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection. Ces facteurs et hypothèses comprennent, notamment, les modalités actuelles de la convention de placement, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. La Société considère les hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde que ces

hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités. Les investisseurs et autres personnes devraient éviter de se fier indûment à toute déclaration prospective.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et d'autres éléments et hypothèses qui sous-tendent les déclarations prospectives émises dans le présent communiqué de presse, il y a lieu de consulter les rapports de gestion intermédiaires et annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 déposés par la Société auprès des commissions de valeurs mobilières canadiennes. Les déclarations prospectives figurant dans les présentes reflètent les attentes de la Société à la date du présent communiqué de presse et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société nie toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

Relations avec les investisseurs :

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 418 652-1116
mp@atrium-innovations.com

Relations avec les médias :

Amélie Germain
Directrice des communications
Tél. : 418 652-1116
ag@atrium-innovations.com

Pierre Boucher
MaisonBrison Communications
Tél. : 514 731-0000, poste 237
pierre@maisonbrison.com